



Colloque en collaboration avec
l'ANADAVI et PEOPIL



LES PRÉJUDICES DES PROCHES EN CAS DE DÉCÈS

Nouvelles techniques et apports des droits étrangers

SAMEDI 14 JUIN 2025

9h - 13h00

Auditorium de la maison du Barreau
2 rue de Harlay - 75001 PARIS

Programme et lien d'inscription à venir

Organisé avec la Commission ouverte internationale Paris-Londres
Journée validée au titre de la formation continue des avocats



Colloque en collaboration avec
l'ANADAVI et PEOPIL



PROGRAMME

Accueil des participants : 8h30

9h00 : OUVERTURE DE LA MATINÉE

- Me Frédéric BIBAL, avocat spécialiste en dommage corporel, Vice-président de l'ANADAVI, membre du conseil de l'Ordre de Paris
- Me Ana ROMERO, avocate au Barreau de Malaga (Espagne), Présidente de PEOPIL

9h15 - 10h45 : PREMIÈRE TABLE RONDE

LES PRÉJUDICES ÉCONOMIQUES ET LA PERTE EN INDUSTRIE DES PROCHES

- Me Claudine BERNFELD, avocate spécialiste en droit du dommage corporel, Présidente de l'ANADAVI (France)
- Me Nicolas ESTIENNE, avocat au Barreau de Bruxelles, spécialiste en droit de la responsabilité et de la réparation du dommage corporel (Belgique)
- Me Maud LEPEZ, avocate au Barreau de Londres (Angleterre)
- Me Umberto OLIVA, avocat au Barreau de Torino (Italie)
- Me Silina PAVLAKIS, avocate au Barreau de Pirée (Grèce)
- Me Ana ROMERO, avocate au Barreau de Malaga, Présidente de PEOPIL (Espagne)

Modération : Me Emma DINPARAST, avocate spécialiste en droit du dommage corporel, membre de l'ANADAVI



Colloque en collaboration avec
l'ANADAVI et PEOPIIL



PROGRAMME

10h45 : PAUSE CAFÉ - NETWORKING

11h15 - 12h45 : DEUXIÈME TABLE RONDE

LE PRÉJUDICE D'AFFECTION ET PRÉJUDICES SPÉCIFIQUES DES PROCHES

- Me Nicolas ESTIENNE, avocat au Barreau de Bruxelles, spécialiste en droit de la responsabilité et de la réparation du dommage corporel (Belgique)
- Me Maud LEPEZ, avocate au Barreau de Londres (Angleterre)
- Me Solène LE TUTOUR, avocate au Barreau de Paris et Solicitor of England and Wales, présidente de la Commission Paris-Londres du Barreau de Paris (France)
- Me Umberto OLIVA, avocat au Barreau de Torino (Italie)
- Me Silina PAVLAKIS, avocate au Barreau de Pirée (Grèce)
- Me Ana ROMERO, avocate au Barreau de Malaga, Présidente de PEOPIIL (Espagne)

Modération : Me Emma LE DUC, avocate au Barreau de Bordeaux

12h45 - 13h00 - DISCUSSION